

J'ai à les défendre, soit à la Cour du *Recorder*, soit devant les tribunaux correctionnels, ils me font naturellement la confidence plus ou moins détaillée de ce qu'ils appellent leur *malheur* ; et dans leurs récits il y a d'utiles et graves enseignements. J'ai eu souvent l'idée d'écrire mes mémoires en les intitulant : *Mémoires d'un Avocat*. En voici un échantillon : Un jour, l'hiver dernier, un homme entre dans mon cabinet le matin, de bonne heure, à 8 heures. C'était un ouvrier, vêtu proprement mais simplement, parlant bien et portant sur sa figure un air de parfaite honnêteté.

— Je me levai, et j'approchai de lui une chaise : il s'assit, alors seulement je regardai cet homme et je vis qu'il était profondément triste. Ses yeux étaient rougis par les larmes ; ses traits étaient contractés, Je pensais que j'étais en face de quelque coupable repentant de sa faute, et digne déjà, par cela même, d'intérêt et d'indulgence.

— Voyons, lui dis-je, contez-moi votre affaire, de quoi vous accuse-t-on ?

— Moi, monsieur !

— Oui !

— Mais de rien !

— A l'animation indignée avec laquelle il se défendait, il était clair que j'avais affaire à une de ces natures droites, effrayées même d'un soupçon.

— Il reprit plus doucement : " Ce n'est pas pour moi que je viens et je ne crains rien de la justice : c'est pour mon garçon."

— Il y eut dans ces derniers mots, c'est pour mon garçon, une douleur si poignante que le cœur le plus dur aurait été touché.

— Eh bien, qu'a-t-il fait votre garçon ?

— Il me répondit par une triste histoire. Son fils avait fréquenté de mauvais camarades, et il avait été entraîné par eux à voler. " A voler, me dit le malheureux père, quelle honte ! Nous sommes pauvres, nous manquons souvent du nécessaire, mais nous aimons mieux, ma femme et moi, jeûner et mourir "